



Lettre d'actualité n°21
Commune de Plan-les-Ouates
Mardi 2 juin 2020

L'évènement



**Cherpines: lancement d'un appel d'offres
aux coopératives**

La Commune a lancé un appel à projet le 11 mai dernier destiné à retenir une coopérative d'habitation pour construire un immeuble dans le premier quartier des Cherpines : le Rolliet. Un cahier des charges est à disposition des personnes

intéressées.

La Commune dispose effectivement de droits à bâtir dans ce périmètre en tant que propriétaire foncier. Elle souhaite mettre 6'546m² de ces droits à bâtir (soit environ 65 logements) au bénéfice d'une coopérative d'habitation, via un droit de superficie, sur l'ilot G de la pièce Ea du Plan Localisé de Quartier du Rolliet.

Pour ce faire, le 11 mai 2020 est lancé un appel à projet à destination de coopératives existantes ou à créer. Il est scindé en deux tours. Un premier tour jusqu'en septembre 2020 pour sélectionner, sur candidature, 3 à 4 coopératives qui seront ensuite amenées à présenter un projet d'architecture au second tour, en février 2021.

La coopérative travaillera ensuite de concert avec la Commune dans le but de livrer un immeuble en 2025.

La Commune souhaite privilégier les primo-coopératives, si possible issues de Plan-les-Ouates, et impose donc leur présence dans les équipes candidates.

Pour répondre à cet appel à projet, nous vous prions de bien vouloir télécharger le cahier des charges de l'appel à projet disponible en téléchargement avec ses annexes sous le lien suivant : <https://amenagementplo.ch/les-cherpines/logements/les-etapes-du-projet/>

Dernières nouvelles

Accompagner les Aînés au bancomat

La police municipale offre une nouvelle prestation destinée aux Aînés de la Commune n'ayant personne pour les accompagner à la banque.

Lorsqu'ils retirent de l'argent au bancomat ou qu'ils se rendent à la banque pour diverses transactions, les Aînés peuvent devenir des cibles particulièrement vulnérables pour les malfaiteurs. Pour garantir leur sécurité, la police municipale propose désormais une prestation d'accompagnement à la banque, destinée principalement aux Aînés de la Commune n'ayant personne pour les y accompagner.

Pour pouvoir en bénéficier, les personnes intéressées doivent appeler la

police municipale au 022/884.64.50 afin de convenir d'un rendez-vous. Un agent de la police municipale vient ensuite les chercher chez elles et les accompagne à la banque (sur la Commune). Une fois la transaction effectuée, la personne est raccompagnée à son domicile.

Afin de présenter ce nouveau service et le faire connaître, la police municipale a participé à quelques Ateliers d'Alimentation avant leur interruption due au Covid-19. Ces moments de convivialité ont permis aux agents de se présenter, de faire connaissance, mais aussi d'échanger avec les participants de façon moins formelle. Une séance à plus large échelle sera organisée par le biais des Blés d'Or (club des Aînés) lorsque les mesures sanitaires seront moins contraignantes.

En attendant, le service de la police municipale est à disposition pour répondre aux éventuelles questions (022 884 64 50).

Les mesures de prévention contre la canicule

Comme chaque année, la Commune met en place une campagne de prévention canicule, destinée prioritairement aux Aînés fragilisés. Elle débute en juin pour se terminer fin août.

Ces dernières années, il y a eu en moyenne une à deux alertes canicule par été. Ces alertes, qui surviennent généralement entre début juin et fin août, sont émises par le médecin cantonal lorsque les météorologues annoncent une période de chaleur extrême qui peut mettre en danger la santé humaine. Déshydratation, troubles de la circulation ou encore malaise, la canicule est particulièrement dangereuse pour les personnes à risque comme les malades chroniques, les enfants en bas âge, les femmes enceintes et surtout les personnes âgées. Celles-ci sont davantage vulnérables lorsqu'elles vivent seules. C'est pourquoi le plan de prévention canicule du Service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ) leur est prioritairement destiné.

Dans le cadre de ce plan, un courrier a été envoyé mi-mai aux personnes âgées de plus de 70 ans habitant la Commune. Il contient un flyer résumant les trois règles d'or à suivre en cas de fortes chaleurs, soit éviter les efforts physiques, rester chez soi avec les stores fermés et boire beaucoup. Un coupon-réponse permet aux Aînés qui le souhaitent d'être contactés par téléphone en cas d'alerte canicule. Chaque année, environ quarante foyers souhaitent bénéficier de ce service. A noter que le coupon-réponse doit idéalement être renvoyé au SASJ avant le début de l'été, mais qu'il peut être renvoyé en tout temps. Il est également possible de contacter directement le SASJ par téléphone dans le courant de l'été en cas de besoin (022 884 69 60).

En cas de canicule, les Aînés qui l'ont demandé sont contactés par

téléphone afin de s'assurer de leur bien-être et de leur rappeler les règles à suivre. Si la personne n'est pas joignable après plusieurs tentatives d'appel, la police municipale se rend à son domicile pour vérifier que tout aille bien. De façon générale, les personnes contactées apprécient ce service, le suivi et les conversations qu'il permet. Pour le SASJ, ce service représente une façon supplémentaire de créer le lien avec la population et permet de renforcer le filet de sécurité autour d'elle.

TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

Protection contre la canicule – personnes âgées ou dépendantes

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque. Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de la santé des personnes âgées lors d'une canicule est l'affaire de tous. Les personnes âgées vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

1. Éviter les efforts physiques

- Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.



2. Éviter la chaleur – se rafraîchir

- Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- Aérer la nuit
- Porter des vêtements légers
- Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains



3. Boire beaucoup – manger léger

- Boire (au moins 1,5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- Veiller à consommer suffisamment de sel



Symptômes potentiellement liés à la canicule:

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement!

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Appeler un médecin

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral de l'environnement OFEV

L'actualité des services

Administration

Remboursement des cartes CFF

Le Conseil administratif a décidé de rembourser les cartes journalières CFF non utilisées en raison des contraintes liées à la crise sanitaire. Leurs dates doivent être comprises entre le 16 mars et le 31 mai 2020.

[Pour obtenir le remboursement, les personnes concernées doivent retourner à la Mairie \(adresse ci-dessous\) : soit la carte non utilisée, soit une preuve de paiement de celle-ci, en mentionnant de façon lisible leurs nom, adresse, téléphone et coordonnées bancaires ou postales pour le remboursement.](#)

En cas d'informations incomplètes le remboursement ne sera pas effectué.

Toute précision complémentaire peut être obtenue par téléphone au 022.884.64.00.

Adresse :

Mairie de Plan-les-Ouates
Route des Chevaliers-de-Malte 3
Case postale 17
1228 Plan-les-Ouates



Culture

Fête de la Musique annulée

Dans le contexte sanitaire actuel, le Service culturel doit

malheureusement renoncer à organiser "Pleins Feux" à La Julienne et la Fête de la Musique au mois de juin.

Le rendez-vous des mélomanes

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, **la Fête de la musique n'aura pas lieu le vendredi 19 juin 2020** comme annoncé. Rendez-vous l'année prochaine !

Organisation: Service culturel de Plan-les-Ouates.



Social

S'amuser pas loin de chez soi

Cette année encore, les animations proposées par la Commune dans le cadre de Ploplage auront lieu au bas du Mail 2000 du 29 juin au 10 juillet, du lundi au vendredi de 15h à 19h. Le programme sera accessible courant juin sur le site et la page Facebook de la Commune, ainsi que sur les panneaux d'affichage officiels.

Activités estivales

Fortes des expériences vécues depuis l'été 2007, la Commune de Plan-les-Ouates a choisi de rééditer le projet "En vacances, dans mon quartier !". Ce dispositif destiné aux habitant-e-s prend place tout au long des vacances scolaires dans les différents secteurs de la commune. L'objectif est de développer la vie sociale dans les quartiers en proposant des activités festives qui favorisent les rencontres et le lien social. Ce dispositif vise également à encourager et accompagner la participation et la mobilisation des jeunes autour de projets.

Le programme de Ploplage 2020 sera bientôt disponible !

Animations dans les quartiers

L'organisation d'animations à destination du tout public et la mise en place de lieux de convivialité se concrétisent par diverses activités et aménagements.

Mobilisation des jeunes

Le deuxième volet de ce dispositif touche plus particulièrement les jeunes et leur mobilisation. Le Service de d'action sociale et de la jeunesse, via un éducateur spécialisé, est présent auprès des jeunes afin de recevoir leurs envies et attentes et les accompagner dans l'organisation d'activités qui leur tiennent à coeur.

Formations

Le Service de l'action sociale et de la jeunesse promeut des activités formatrices pour les jeunes durant les vacances. Par exemple, des cours pour devenir baby-sitter donnés par la Croix-Rouge genevoise et des cours pour devenir aide-moniteur ou moniteur donnés par le CEMEA sont proposés régulièrement lors des vacances d'octobre, de février et de Pâques.



Et encore...

Garder le lien avec les jeunes

Anandy Clerc, coordinatrice du Centre de loisirs Locados, a expliqué sur les ondes de la RTS ce qui avait été mis en place pour garder le lien avec les jeunes durant la pandémie de Covid-19.

<https://www.rts.ch/play/radio/sur-les-pas/audio/sur-les-pas-de-plan-les->

[ouates-anandy-clerc-travailleuse-sociale?id=11247742](#)

Se déplacer en sécurité

Avec les mesures de déconfinement, les besoins en mobilité augmentent. Le Canton invite à respecter certaines consignes pour se déplacer en toute sécurité, en se protégeant et en protégeant les autres.

<https://www.ge.ch/covid-19-se-deplacer-securite>

L'agenda communal

